



## COMMUNIQUE DE PRESSE

La Plantation de l'Arbre des Droits de l'Enfant aura lieu

le Vendredi 3 décembre à 14 h 30 devant le Centre Pompidou à Metz.

Planté par des enfants dont les familles ont été déracinées, en un lieu hautement symbolique, « sur le Parvis des Droits de l'Homme », cet acte citoyen est porteur d'espoir pour un grand nombre.

Ces enfants chanteront à leur manière le Droit des Enfants à ne plus avoir peur, à grandir heureux, à avoir un avenir.

C'est à l'occasion du XXe anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en novembre 2009, que ce tilleul a été offert au Réseau Education Sans Frontières par la Mairie de Metz.

Il attendait, depuis, l'occasion d'être planté : ce sera chose faite sous le haut patronage de Monsieur Raymond Aubrac, grand résistant dont on connaît l'engagement, en présence de Monsieur Dominique Gros, Maire de Metz et de Madame Florence Campserveux, représentant la Défenseure des Enfants :

« AFIN QUE TOUS LES ENFANTS, D'OU QU'ILS VIENNENT ,  
PUISSENT EUX AUSSI PRENDRE RACINE ICI. »

Résistants d'hier et d'aujourd'hui ont besoin de projets communs : c'est tout le sens partagé entre M. Aubrac et RESF. La municipalité et les conseillers municipaux sont souvent aux côtés de ce Réseau qui n'a de cesse de redonner toute leur valeur aux textes internationaux signés par la France.